

L1 Dissertation: Constitution et état de droit

Par **Mathieu.C**, le **12/10/2008** à **19:31**

Bonjour à tous.

Je suis étudiant en première année de Droit à Paris 12.

Je viens de STI génie mécanique et je dois vous avouer que je rame un peu au niveau des dissertations et commentaires.

Voici le sujet de dissertation que je doit rendre: Constitution et Etat de droit.

Or, je ne trouve ni problématique, ni plan, ni introduction... (page not found or type unknown)

Donc, on va commencer par le commencement car j'ai eu beau chercher, je n'ai toujours pas trouvé la réponse à ma question:

C'est quoi exactement une dissertation en droit? Qu'es qu'on attend de moi?

J'en ai déjà fais en philosophie, mais dans ma filière, on pouvait avoir la moyenne sans avoir de plan et la problématique nous était donné...

Je ne demande pas une problématique et un plan tout craché, seulement qu'elle est la méthode pour trouver une problématique et un plan (page not found or type unknown)

Je pense avoir les idées, mais mon problème c'est de ne pas savoir comment les mettre sur le papier...

Merci d'avance!

Par **mathou**, le **12/10/2008** à **20:39**

Bonjour,

Tu sais, c'est pareil pour les autres filières - en L on nous demandait des problématiques très fouillées et on était noté sévèrement, mais le droit est un exercice différent.

Une dissertation en droit fonctionne comme ça :

1 - tu notes le sujet au brouillon. Et tu fais des flèches, des schémas, tu mets les définitions de chaque terme, tu inscribes les notions qui s'y rattachent vues dans ton cours. Note les paradoxes, les questions que soulève le sujet, creuse le sujet. Au bout d'un moment, tu verras

que certains points se recoupent et une problématique apparaîtra. C'est la partie la plus importante du travail.

2 - le plan ne fait que développer ta problématique. Donc il faut impérativement commencer par trouver une problématique avant le plan.

3 - la rédaction

La rédaction se fait en deux moments :

- l'introduction : phrase d'accroche, définition des termes, enjeux, problématique, annonce du plan

- les parties : en droit, toujours deux parties. Pas trois, sauf si le sujet s'y prête ou si tu es un praticien ou un auteur publiant dans une revue juridique.

Le squelette de la dissertation est le suivant :

introduction

I - titre

A - sous titre

1 - partie

a ; b, si besoin

2 - partie

a ; b, si besoin

transition

B - sous titre

1 - partie

a ; b, si besoin

transition

II - titre

A - sous titre

1 - partie

a ; b, si besoin

transition

B - sous titre

1 - partie

a ; b, si besoin

La conclusion peut être facultative, ça dépendra de ton chargé de TD. Le mieux est d'avoir une ouverture à proposer et pas de resservir ce dont tu as déjà parlé dans ton devoir.

Pour ton sujet, on va donc commencer par le commencement : quelles sont les idées auxquelles tu penses ?

Par **Mathieu.C**, le **12/10/2008** à **21:11**

Merci déjà pour ta réponse qui me redonne un peu d'espoir

Ensuite, mes idées:

J'ai vu qu'un état de droit obéit à une hiérarchisation des normes avec au plus haut degré la constitution (si on ne prend pas en compte les normes international)

Donc voici un début de plan:

I- La sprématie de la constitution dans un état de droit

A- la hiérarchisation des normes

B- La toute puissance de la constitution

Après, je ne sais pas encore quoi dire dans mon II...

Pour l'instant, c'est bien partis ou pas ?

Par **x-ray**, le **12/10/2008** à **21:29**

Regarde bien la définition d'une constitution. Ou plutôt LES définitions d'une constitution. Elle participe de l'Etat de droit pour au moins deux de ses définitions...et tu as déjà trouver la première : la constitution est au sommet de la hiérarchie des normes, qui fait que le droit limite le droit, donc l'arbitraire.

Mais il y a la constitution, c'est autre chose que le texte le plus élevé de la hiérarchie des normes (définition formelle). Il y a aussi une définition matérielle.

Tu peux relire ça pour t'aider :

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution>

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Etat_de_droit

PS : Oui, si tu passes par là, tu remarqueras mes efforts pour l'utilisation des ressources du

web 2.0.. 

Par **Mathieu.C**, le **13/10/2008** à **21:52**

Le problème c'est que je définie déjà la constitution et l'état de droit dans mon intro. Je peu en parler encore dans ma disserte ?

J'ai une autre question: Y'a t-il une méthode pour trouver la problématique ?

De plus, je n'ai fais des dissertes qu'en philosophie. A quoi doit ressembler une problématique en droit ?

J'en ai une, mais je ne suis pas sur qu'elle soit bonne:
Qu'es qui différencie un état de droit d'un état constitutionnel?

C'est bien parti?
Merci pour vos réponses.

Par **x-ray**, le **13/10/2008** à **22:35**

[quote="Mathieu.C":330466hm]Le problème c'est que je définie déjà la constitution et l'état de droit dans mon intro. Je peu en parler encore dans ma disserte ?[/quote:330466hm]

Oui, bien sûr.

[quote="Mathieu.C":330466hm]
J'ai une autre question: Y'a t-il une méthode pour trouver la problématique ?

De plus, je n'ai fais des dissertes qu'en philosophie. A quoi doit ressembler une problématique en droit ?
[/quote:330466hm]

Bases toi sur ce qu'a dit Mathou plus haut...

[quote="Mathieu.C":330466hm]
J'en ai une, mais je ne suis pas sur qu'elle soit bonne:
Qu'es qui différencie un état de droit d'un état constitutionnel?

C'est bien parti?
Merci pour vos réponses.[/quote:330466hm]

Je ne pense pas qu'il faille opposer les deux termes. Au contraire. Comme tu l'as dit dans ton tout premier message, dans le I de ton ébauche de plan, l'existence de la constitution est une condition de l'existence d'un Etat de droit...Tu vois donc que les deux concepts ne s'excluent pas, mais que l'un participe de l'autre (à deux titres à mon avis : La constitution au sommet de la hiérarchie des normes, et...ce que je t'ai demandé de trouver hier !!). Mais, pour avancer, demandes toi si le fait qu'un Etat soit doté d'une constitution suffit à en faire un Etat de droit...? Tiens, c'est peut-être une problématique ça...A voir

As-tu lu les deux articles de Wikipedia ?

Bon courage.
X

Par **Mathieu.C**, le **13/10/2008** à **23:00**

J'avais déjà trouvé une problématique similaire, mais tourné différemment:

Peut il y avoir Etat de droit sans constitution?

Mais c'est vrai que la forme que tu propose m'inspire bien plus!

[quote="x-ray":m4q61tjn]Tu vois donc que les deux concepts ne s'excluent pas, mais que l'un participe de l'autre (à deux titres à mon avis : La constitution au sommet de la hiérarchie des normes, et...ce que je t'ai demandé de trouver hier !!)[/quote:m4q61tjn]

Tu parles de la séparation des pouvoir ? J'en parle aussi dans mon intro en faite... Ainsi que le respect des droits fondamentaux.

Bon, je vais me remettre au plan.

Merci beaucoup pour l'aide en tout cas, c'est vraiment gentil de votre part.

:wink:

PS: Merci pour les sources également, même si je les avais déjà visité Image not found or type unknown

Edit: voici mon plan:

I- les différents principes d'un état de droit

A- La hiérarchisation des normes.

1- La théories de la hiérarchisation des normes

2- La suprématie de la constitution

B- La séparation des pouvoirs

1- Les origines

2- Le principe :)

II- ... On verra demain, la nuit porte conseil Image not found or type unknown

Merci!

Par **doui**, le **14/10/2008** à **03:34**

Pour formaliser un peu tout ce qui t'a été dit et, non pas pour t'aider sur ce sujet en particulier puisque tu as déjà reçu pas mal de soutien, mais pour répondre à ta question initiale :

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

[b:3vcojaor]Je ne demande pas une problématique et un plan tout craché[/b:3vcojaor],

seulement qu'elle est la méthode pour trouver une problématique et un plan Image not found or type unknown

[/quote:3vcojaor]

Fait remarquable sur juristudiant, c'est tout à ton honneur et c'est pourquoi je vais m'efforcer

d'éclairer un peu ta lanterne, si toutefois tu as le courage de me lire jusqu'au bout Image not found or type unknown

[b:3vcojaor]1ère étape : analyse du sujet[/b:3vcojaor]

"Constitution et Etat de droit"

Soit Constitution = A et Etat de droit = B, on peut dire qu'en l'espèce, le sujet est de type "A et B [démerdez vous]©"

La grande différence avec tes dissertations de Terminale STI, c'est que tu dois te démerder avec "A et B", tout court, là où en Terminale on t'aurait dégagé la problématique.

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

Je pense avoir les idées

[/quote:3vcojaor]

c'est parfait, car c'est la [b:3vcojaor]2ème étape : le "brainstorming"[/b:3vcojaor], c'est à dire mobiliser les connaissances relatives au sujet (comme te l'a expliqué Mathou).

En l'espèce c'est pas bien compliqué vu qu'étant du type "A et B", les limites du sujet apparaissent clairement. A partir de là tu peux déjà jeter un rapide coup d'oeil dans ton cours ou sur wikipédia, comme te l'a judicieusement (:roll:) indiqué X-ray.

si ce n'est déjà fait :

[quote="X-ray":3vcojaor]

As-tu lu les deux articles de Wikipedia ?

[/quote:3vcojaor]

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

PS: Merci pour les sources également, même si je les avais déjà visité Clin d'oeil

[/quote:3vcojaor]

tu es donc prêt à attaquer l'étape suivante :

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

mais mon problème c'est de ne pas savoir comment les mètres sur le papier...

[/quote:3vcojaor]

... et c'est normal, mais euh ... comment dire ?

Vaste programme !

Apprendre la méthode de la dissertation, stricto sensu, ce n'est finalement pas très compliqué. A peine l'affaire d'un TD de 1ère année, voir la simple distribution d'un vulgaire photocopié pourrait suffire.

En maîtriser parfaitement les techniques (la méthode, lato sensu), je ne suis pas certain qu'une vie entière y suffise ... Bref tout ça pour dire que ce qui suit n'est qu'une approche, afin de te donner quelques pistes pour bien démarrer ce long périple que sont les études de droit et le défi que représente la première dissertation (perso j'ai été ramassé et bien qu'ayant

bossé plus de 6h dessus, j'ai eu 8  je l'ai gardée en souvenir tellement elle est :lol:

comique à relire  or type unknown

Je sais que je suis bien enmerdant avec mes propos préliminaires, mais l'introduction n'est

elle pas fondamentale en droit  or type unknown

Trêve de bavardages.

[b:3vcojaor]3ème étape : problématiser le sujet[/b:3vcojaor]

Sur ce type de sujet, il "suffit" de trouver un lien entre A et B, qui prête à "discussion", qui pose "problème" ... mais en même temps c'est là qu'est toute la difficulté.

Ta première intuition était la suivante :

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

Qu'es qui différencie un état de droit d'un état constitutionnel?

[/quote:3vcojaor]

Est ce que ça peut coller avec ton brainstorming ? (d'où l'intérêt de suivre les étapes dans l'ordre) ...

... Apparamment non :

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

[b:3vcojaor]J'ai vu qu'[/b:3vcojaor]un état de droit obéit à une hiérarchisation des normes avec au plus haut degré la constitution (si on ne prend pas en compte les normes international)

[/quote:3vcojaor]

[b:3vcojaor]De ce que tu as vu[/b:3vcojaor] (ie la deuxième étape de la réflexion), je ne vois pas du tout l'idée de comparaison entre la notion d'Etat de droit et la notion de constitution, qui pourrait donner lieu au développement d'une problématique du type de celle que tu as proposé en 1ère intention.

Sans vraiment la réfuter comme je viens de le faire, X-ray a réjeté ta proposition :

[quote="X-ray":3vcojaor]

Je ne pense pas qu'il faille [b:3vcojaor]opposer[/b:3vcojaor] les deux termes. Au contraire. [/quote:3vcojaor]

Par contre il t'as donné une piste, qu'il a [b:3vcojaor]dédit de ton, propre exposé des

connaissances[/b:3vcojaor], ce qui est une excellente pédagogie Image not found or type unknown. Il te montre ce que, avec un peu plus d'expérience, tu aurais pu trouver tout seul.

[quote="X-ray":3vcojaor]

Comme tu l'as dit dans ton tout premier message, dans le I de ton ébauche de plan, l'existence de la constitution est une [b:3vcojaor]condition[/b:3vcojaor] de l'existence d'un Etat de droit...Tu vois donc que les deux concepts ne s'excluent pas, mais que l'un participe de l'autre (à deux titres à mon avis : La constitution au sommet de la hiérarchie des normes, et...ce que je t'ai demandé de trouver hier !!)

[/quote:3vcojaor]

Le mot "condition" est très important. En effet c'est l'un des liens logiques possibles entre "A et B" :

"A est elle une condition de B ?" : ça ressemble, avec un peu d'imagination, à une problématique.

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

J'avais déjà trouvé une problématique similaire, mais tourné différemment:

Peut il y avoir Etat de droit sans constitution?

[/quote:3vcojaor]

Effectivement, c'est une des formulations possible de : "A condition de B, [b:3vcojaor]?"

L'une de tes intuitions était bonne, en fait tu n'avais pas besoin de nous Image not found or type unknown

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

Mais c'est vrai que la forme que tu propose m'inspire bien plus!

[/quote:3vcojaor]

Certes la forme diffère, mais au-delà il y a une différence logique de taille (donc d'angle de traitement du sujet), car la notion de condition peut s'affiner :

[quote="X-ray":3vcojaor]

Mais, pour avancer, demandes toi si le fait qu'un Etat soit doté d'une constitution [b:3vcojaor]suffit[/b:3vcojaor] à en faire un Etat de droit...? Tiens, c'est peut-être une problématique ça...A voir.
[/quote:3vcojaor]

Je suis sur que tu as déjà entendu parler de la différence entre une condition nécessaire [ta formulation] et une condition suffisante [la formulation d'X-ray] sachant que, troisième possibilité, une condition peut être nécessaire, ET suffisante [ce que personne n'a formulé

pour l'instant] (tiens ça ressemble à 2 parties ).

Si tu as lu et compris ce message, alors tu es capable de dégager la problématique. Pas forcément la meilleur, mais celle qui découle des divers échanges qui ont eu lieu sur ce topic pour te venir en aide. Mais, surtout, j'espère que tu es un peu mieux armé pour faire face à tes

prochaines dissertations .

[b:3vcojaor]4 ème étape : l'élaboration du plan[/b:3vcojaor] ...

:P

:lol:

... nan je déconne , ce message est déjà bien assez long comme ça 

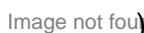
Mais apparamment y aurait quand même pas mal de choses à dire ...

[quote="Mathieu.C":3vcojaor]

Edit: voici mon plan:

- I- les différents principes d'un état de droit
 - A- La hiérarchisation des normes.
 - 1- La théories de la hiérarchisation des normes
 - 2- La suprématie de la constitution
 - B- La séparation des pouvoirs
 - 1- Les origines
 - 2- Le principe
 - II- ... On verra demain, la nuit porte conseil Sourire
- [/quote:3vcojaor]

... car je vois pas trop le rapport entre ton plan et la problématique. Mais bon, apparamment

t'a aussi des problèmes avec l'introduction (c'est normal hein ) , tu ne sais pas ce qui doit aller dans l'intro et ce qui doit aller dans le corps du devoir, mais bon l'art de rédiger une

intro (5ème étape) est tout aussi complexe que la recherche de problématique

:)

Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **14/10/2008** à **07:46**

Absolument magistral (au sens universitaire) !! Y'a plus qu'à appliquer...

Par **Mathieu.C**, le **14/10/2008** à **09:05**

:shock:

Image not found or type unknown

Et bien! Vous êtes vraiment sympa. Merci beaucoup pour toute ces précisions, c'est vraiment gentil à vous.

:roll:

Bon, je vais revoir (pour la 5eme fois) mon plan. Image not found or type unknown

Merci encore!

Par **nicomando**, le **15/10/2008** à **10:42**

ta problématique est magnifique c'est vraiment bien que tu es capté le fonctionnement. Grâce à ta problématique tu vas faire un sumper plan.

Par **x-ray**, le **15/10/2008** à **17:32**

On en est où ici ? Tu as un plan, Mathieu, ou le corrigé ??

Par **Mathieu.C**, le **15/10/2008** à **19:57**

[quote="x-ray":hxym3l1o]On en est où ici ? Tu as un plan, Mathieu, ou le corrigé ??[/quote:hxym3l1o]

Et bien maintenant, il faut attendre une semaine pour avoir des nouvelles

:roll:

Image not found or type unknown

Je vous tien au courant

Par **Maximilien0000000004**, le **20/05/2015 à 21:13**

Eh bien c'est dommage, car je crois bien que le professeur a eu un peu de retard sur sa correction des copies.

Par **Emillac**, le **20/05/2015 à 21:42**

bjr,

Image not found or type unknown



Image not found or type unknown



Par **Dhshsjshdh**, le **21/05/2015 à 23:47**

Bonne fouille.

Par **Hadjer**, le **09/12/2016 à 11:15**

Bjr [smile9]

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/12/2016 à 12:21**

Bonjour

J'admire votre politesse, mais il aurait été préférable de créer un sujet dans la section "présentation" [smile3]